

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Claudine Bérubé		Date d'inspection Le 19 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie Au Royaume En Chant T		Numéro de permis 2019388	
Adresse 5 rue des Sapins Kedgwick NB E8B 2B3		Numéro de téléphone (506) 284-1017	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 27	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance. - Le ratio est respecté lors de la visite. Aucun nourrisson de présent lors de la visite. - Affiché dans un endroit bien en vue sont les documents suivants : le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, les procédures d'évacuation, le nom de l'exploitante, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant la mort, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible. - Le matériel et l'équipe de jeu extérieur offert aux enfants est variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfant présent. L'aire de jeu extérieure destinée aux enfants en bas âge est séparée. Aucune structure fixe se trouve dans le terrain de jeu, - Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre. - Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont maintenus sur les lieux de l'établissement. Les exercices d'évacuation en cas d'incendie sont menés mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseur de fumée. - Les effets personnels de chaque enfant sont rangés séparément pour son usage exclusif, sont d'accès facile et portent une étiquette à son nom. Dans le groupe des nourrissons, les sucettes ou les tétines ne sont pas munies d'une corde pour être attachées autour du cou. - Observations: Préscolaires 2-5-ans: Lors de la visite, les enfants ont mangé leur dîner, fourni par les parents, ont participé aux jeux libres et à la sieste. L'éducatrice a raconté une histoire aux enfants avant la sieste. Halte scolaire: Les enfants sont arrivés de l'école, ont mangé leur dîner et ont participé aux jeux libres.
--

original signé par
Mona Martin

Le 19 juin 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Claudine Bérubé

Le 19 juin 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"